

arnouville

magazine

AVRIL 2021 // n° 81 // www.arnouville95.fr



SOLIDARITÉ

À Trait d'Union,
des bénévoles engagés
pour les autres

page 16



INITIATIVE

Le Forum des Métiers
se réinvente face
à la crise sanitaire

page 17



INTERVIEW

Lucie Fleurman,
Commissaire de Police,
responsable de la
circonscription de Gonesse

page 18



DOSSIER

Des animaux plein la ville



PUBLICATION PÉRIODIQUE
DE LA VILLE D'ARNOUVILLE
15-17 rue Robert Schuman //
CS 20101
95400 ARNOUVILLE
Tél. // 01 30 11 16 16
Fax // 01 30 11 16 05

Directeur de la publication // Pascal Doll

Coordination // Service communication

Rédaction // S. Brianchon, A. Porcu

Conception, réalisation //

Agence RDVA // 01 39 90 10 00

Photos // Agence RDVA,
Service communication, Adobe Stock

Dépôt légal // à parution

ISSN 2680-7106

www.arnouville95.fr



sommaire



04



18



04

L'IMAGE DU MOIS



05

L'ESSENTIEL



06

TEMPS FORTS

L'actualité en images.



08

ACTUALITÉS

- Les écoles Jean Monnet et Anna Fabre à l'approche de grands travaux
- Scolaire et périscolaire : une nouvelle organisation pour vos démarches



10

DOSSIER

Des animaux
plein la ville



14

VIE PUBLIQUE

- Coup d'œil sur les travaux et investissements
- Une informatique de pointe pour une qualité de service accrue
- À Trait d'Union, des bénévoles engagés pour les autres
- Le Forum des Métiers se réinvente face à la crise sanitaire
- L'interview de Lucie Fleurman, Commissaire de Police, responsable de la circonscription de Gonesse
- Police Nationale, Police municipale à chacun ses missions
- Une section handisport à l'Arnouville Tennis Club



21

TEMPS LIBRE



22

PORTRAIT

Michel Aumas
Maire honoraire d'Arnouville,
Conseiller départemental



23

PRATIQUE

Tribunes d'expression.



PASCAL DOLL
VOTRE MAIRE

Madame, Monsieur, Chers Arnouvillois

Cela fait désormais un an que je m'adresse à vous pour faire le point sur l'évolution sanitaire. Depuis un an, tout a été dit sur cette épidémie sans fin. Tout... et son contraire. La seule vraie certitude, ce sont près de 93 000 victimes de la COVID en France, plus de 2,7 millions dans le monde, et ce malgré les contraintes sanitaires décidées par les gouvernements de tous les pays frappés par la pandémie.

Mais tentons aujourd'hui de voir les choses de façon positive, malgré ce troisième confinement qui retarde un peu plus l'espoir d'un retour à la normale.

Un an. C'est le temps qu'il aura fallu aux plus brillants chercheurs de la planète pour mettre au point les vaccins qui vont progressivement nous libérer de cette menace. L'humanité, aussi loin que remonte l'histoire de l'Homme, avait dû attendre Pasteur puis les immenses progrès de la médecine du XX^{ème} siècle pour se débarrasser de maladies et de virus dévastateurs. Jamais la recherche n'aura progressé aussi vite, ouvrant la voie à de fantastiques progrès et victoires face à d'autres maladies.

Alors relativisons les erreurs commises et commençons à aborder les prochains mois avec un peu plus d'optimisme. Pour exemple, le bel élan de solidarité qui s'est manifesté autour de notre Espace de Vie Sociale Trait d'Union, rejoint par de nouveaux bénévoles.

Autre sujet d'actualité : l'abandon par le gouvernement du projet de construction d'un nouveau terminal sur l'aéroport de Roissy.

Mais qui veut la peau de l'Est du Val d'Oise ? Il y a deux ans, le projet Europacity était sacrifié sur l'autel de la transition écologique et mettait un terme à plus de dix années d'action concertée des élus locaux de l'Est du Val d'Oise de toutes tendances politiques. On nous promet des légumes « bio », mais vous devrez continuer à utiliser votre voiture pour vous déplacer dans une région parisienne de plus en plus dense et sans les moyens de vous offrir un de ces coûteux véhicules électriques. Un sommet d'incohérence !

Et maintenant le nouveau terminal de Roissy cloué au sol. Certes le transport aérien devra d'abord se relever de la terrible crise qu'il traverse avant d'engager ce projet pour

l'heure prématuré. Espérons que le gouvernement se contente seulement de reporter la construction de ce terminal, mais pas de l'abandonner. Une telle décision consisterait à renoncer à faire de Roissy le premier aéroport d'Europe. La France, et surtout notre territoire, peuvent-ils se permettre d'anéantir un tel atout économique ?

J'espère avoir très bientôt l'occasion de vous retrouver pour débattre de tous ces sujets, en particulier de vos préoccupations du quotidien. Retrouver le chemin de nos équipements sportifs et culturels, découvrir à vos côtés la nouvelle salle de notre Espace Charles Aznavour désormais presque achevée, échanger avec vous dans le cadre de nos rencontres de quartiers, franchir à nouveau les portes d'un de nos nombreux restaurants, bref, retrouver une vie normale, mais une vie changée et enrichie des expériences que nous aurons surmontées.

À très bientôt.



J'espère avoir très bientôt l'occasion
de vous retrouver !



L'IMAGE DU MOIS

Palette d'Artistes s'exporte hors les murs

Pour son édition 2021, placée sous la thématique "À vos masques !", Palette d'Artiste a quitté les murs de l'Espace Charles Aznavour afin de s'installer dans la rue. Du 6 février au 7 mars, le public a ainsi pu découvrir des photos de différentes œuvres originales, reproduites sur de grands panneaux placés dans différents quartiers de la commune, à proximité du gymnase Léo Lagrange, du jardin des écoles, de l'Espace Fontaine et de l'école Jean Jaurès. Un événement également marqué par la performance des Ateliers du Graff. Les artistes Snsa, Kaldea, Xkuz, Emoy et Kasper ont proposé leur interprétation du thème du masque grâce à des fresques géantes réalisées sur du "Plasti'Graff", un support innovant permettant de peindre sur des bâtiments de manière éphémère et sans les altérer.

UN CONFLIT ? FAITES LE PREMIER PAS DANS LA VOIE DE LA MÉDIATION

Une mésentente avec des voisins, un conflit d'ordre commercial, professionnel ou familial... pour éviter le long et coûteux parcours devant la justice, une autre voie se développe fortement depuis plusieurs années : la médiation.

Le commissariat de Gonesse peut vous accompagner dans cette démarche de conciliation grâce à son Délégué Cohésion Police Population (DCPP), mis gratuitement à la disposition des habitants confrontés à des litiges de toute nature, particulièrement les troubles de voisinage. Sur simple demande, ce policier formé aux techniques de médiation peut restaurer le dialogue entre des parties en conflit, de manière totalement apaisée, et permettre d'éviter le recours à la voie judiciaire, long et souvent éprouvant. « *C'est très efficace et notre délégué effectue un travail remarquable dans ce domaine qui mérite d'être mieux connu* », assure Lucie Fleurman, Commissaire de Police, responsable de la Circonscription de Gonesse.

« *Il est chargé de renforcer le lien entre la population, les acteurs de terrain et les services de police. Il est à la fois un relais et un véritable acteur de prévention de la délinquance. Il multiplie les contacts avec la population, élus, bailleurs sociaux, gardiens d'immeubles, personnels de l'Éducation nationale, associations. Il constitue des liens et relais facilement accessibles à la population et aux acteurs locaux et tisse ainsi des relations de confiance avec les forces de sécurité.* », précise la Commissaire. ■

> Vous êtes concerné par un conflit de cette nature et souhaitez en sortir de manière apaisée ? N'hésitez pas à faire le premier pas en contactant le commissariat de Gonesse au 0134451900.



LE CONSEIL MUNICIPAL EN DIRECT

Le Conseil municipal du 9 février a été la troisième séance retransmise en direct sur Internet, permettant à une quarantaine de personnes d'assister, depuis leur domicile, aux débats de l'assemblée municipale. « *C'est l'une des conséquences plutôt positive du confinement qui a accéléré l'usage des nouvelles technologies telles que la visioconférence ou la retransmission vidéo en direct* », explique Jérôme Bertin Adjoint au Maire délégué au Numérique et aux Relations citoyennes. « *Nous avons décidé de retransmettre la séance d'installation du nouveau Conseil municipal en mai dernier, la présence du public ayant été restreinte en raison des contraintes sanitaires. Puis nous avons décidé de pérenniser ce principe en investissant dans du matériel vidéo pour que chaque séance soit désormais accessible par le canal numérique* ».

Afin d'assurer la captation des séances pour un coût raisonnable, la ville s'est ensuite appuyée sur les compétences des deux régisseurs son et lumière de l'Espace Charles Aznavour, également à l'initiative de l'émission spéciale Téléthon diffusée début décembre dernier.

Quel bilan en termes de fréquentation ? « *Nous ne cherchons pas à faire de l'audimat. Une quarantaine d'auditeurs, c'est beaucoup plus que le public habituel des Conseils municipaux. Faciliter l'accès au Conseil municipal, c'est également une démarche de transparence et de démocratie locale* », précise Jérôme Bertin. ■

> Pour suivre les séances du Conseil, c'est très simple. Les dates et heures des séances sont annoncées dans la lettre Arnouville Express, sur le site de la ville, dans le magazine et sur les panneaux d'information de la ville. Il suffit alors de se rendre sur le site Internet pour se connecter au live Youtube et assister aux débats et aux décisions.

MALGRÉ LA CRISE, LE DEVOIR DE MÉMOIRE PERDURE

À l'heure où nous mettons ce magazine sous presse, difficile de prévoir quelles seront les contraintes sanitaires qui s'imposeront à la fin du mois d'avril, période traditionnellement marquée par plusieurs célébrations commémoratives à Arnouville. Une certitude toutefois, ces dernières seront toutes maintenues. Ainsi, le 24 avril au matin, Arnouville aura le privilège d'accueillir la cérémonie départementale de commémoration du génocide arménien. Le même jour, sera organisée la commémoration du génocide assyro-chaldéen. Enfin, un hommage sera organisé le dimanche 25 avril dans le cadre de la Journée nationale de la déportation en hommage aux victimes des camps de la mort nazis. « *Le devoir de mémoire sera respecté quelles que soient les circonstances* », insiste Joël Delcambre. Si les contraintes sont maintenues, seul un nombre limité de participants sera autorisé lors de ces commémorations, comme ce fut le cas depuis le mois de mars 2020, avec des cérémonies qui ont rassemblé moins d'une dizaine de personnes. « *On espère toutefois un rapide retour à la normale pour qu'un maximum de participants, notamment les enfants de nos écoles et collèges, puissent s'associer à ces journées du Souvenir* ». ■





12 FÉVRIER DES ATELIERS DE CRÉATION DE MASQUES DANS LES ÉCOLES

Comme chaque année, les élèves des écoles élémentaires ont pu participer à des ateliers organisés dans le cadre de Palette d'Artistes. Au total, 8 classes ont découvert la gravure grâce à des plaques aux côtés de deux designers professionnelles. Leur mission, réaliser des masques personnalisés et colorés.



15 AU 26 FÉVRIER DU SPORT PENDANT LES VACANCES

À l'occasion des vacances de février, les deux médiateurs de la commune proposaient aux 11 – 17 ans de se dépenser en proposant des activités sportives en extérieur. Football, tennis ou encore VTT, les jeunes ont pu s'initier à différentes disciplines tout au long des deux semaines aux côtés d'un éducateur sportif.



16 FÉVRIER DES BONBONS POUR MARDI GRAS

À défaut d'avoir pu organiser son grand bal de Mardi Gras à la salle Aznavour, Trait d'Union s'est adapté. Jamais à court d'idées, les équipes d'animation ont été à la rencontre des enfants arnouillois en sillonnant la commune en voiture et en distribuant des bonbons.



27 FÉVRIER

HOMMAGE À MISSAK MANOUCHIAN

Ce sont masqués qu'élus et membres des associations patriotiques d'Arnouville ont commémoré le 77^e anniversaire du sacrifice du groupe Manouchian devant la stèle érigée en sa mémoire à l'angle de l'avenue Jean-Jaurès et de la rue Manouchian. Le 21 février 1944, au Fort du Mont-Valérien, durant la Seconde Guerre Mondiale, ce poète d'origine arménienne et ses 22 camarades avaient été fusillés par les nazis. Chaque année, la Ville lui rend hommage lors d'une cérémonie solennelle.



3 MARS

UNE CONVENTION ENTRE LA VILLE ET EDF

Pascal Doll a signé avec Emmanuel Viegas, Directeur Territorial Seine-Saint-Denis et Roissy d'EDF, une convention inédite. Elle permet au CCAS d'Arnouville de jouer le rôle de médiateur entre l'entreprise et des bénéficiaires en difficulté financière afin de trouver des solutions en cas de problèmes de paiement. Objectif : éviter les coupures ou les impayés, par exemple en ré-échelonnant les factures.

8 MARS

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, Trait-d'Union a mis à l'honneur ses bénéficiaires à travers plusieurs opérations. Les fenêtres de l'EVS se sont ainsi parées de l'inscription "8 mars Journée des femmes". Dans le même temps, les ateliers partagés ont créé un tableau géant à partir de plusieurs centaines de photos des visages de femmes de Trait-d'Union.

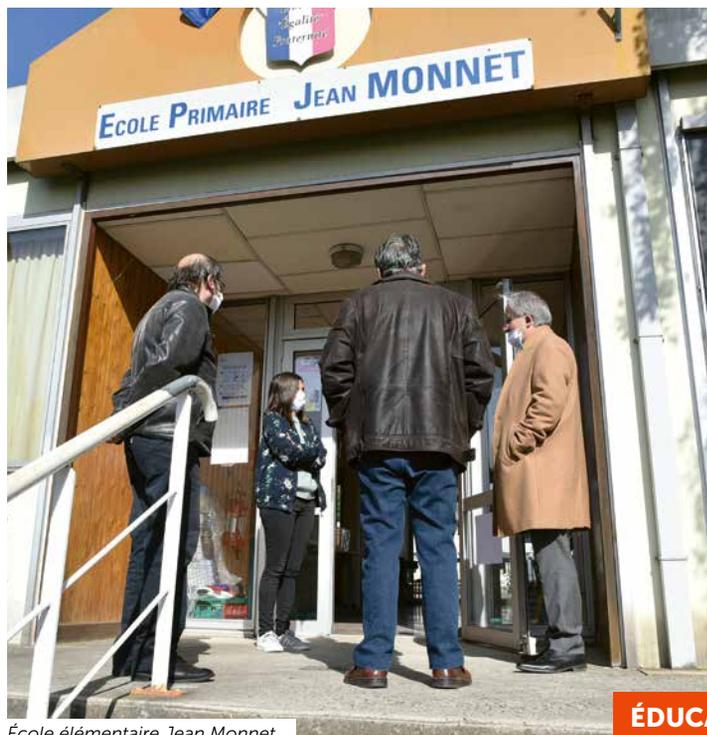


19 MARS

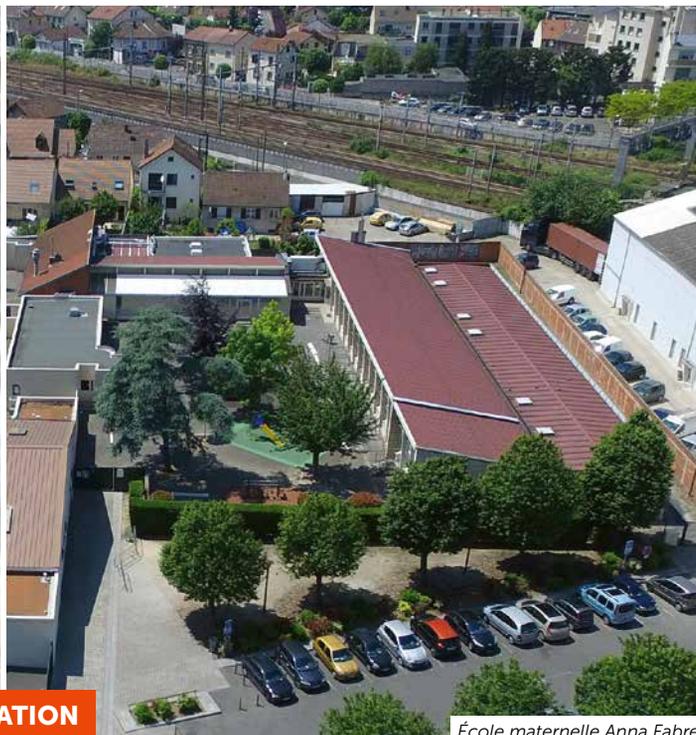
CESSEZ LE FEU EN ALGÉRIE

Pour célébrer la signature des accords d'Évian du 19 mars 1962, qui ont mis fin à la guerre d'Algérie, élus et associations du souvenir étaient réunis cette année encore. Une cérémonie en comité très restreint qui a permis de rendre hommage aux soldats français tombés lors du conflit. Après un dépôt de gerbes et un moment de recueillement devant la stèle du 19 mars, les participants ont pris le chemin du monument aux morts pour un second temps de recueillement.





École élémentaire Jean Monnet



École maternelle Anna Fabre

ÉDUCATION

Les écoles Jean Monnet et Anna Fabre à l'approche de grands travaux

Afin d'anticiper l'augmentation des effectifs, la ville vient d'engager l'agrandissement et la rénovation des deux écoles dans le cadre d'un Contrat d'Aménagement Régional et d'une subvention départementale. À la clef, des financements disponibles pour alléger le coût restant à la charge de la commune.

JEAN MONNET : LE CHOIX D'UNE RECONSTRUCTION TOTALE DE L'ÉCOLE

Après plus de quarante ans de bons et loyaux services, cette école élémentaire construite dans le milieu des années 80 va prendre une retraite amplement méritée. Pas question de rénover les bâtiments existants, les élus arnouillois ont fait le choix de construire une école entièrement neuve. À l'origine de cette décision : la nature relativement fragile des locaux actuels qui ont plutôt bien résisté à l'usage, mais se révèlent aujourd'hui inadaptés, notamment par fortes chaleurs.

Pour engager l'opération, la commune va acquérir prochainement des parcelles situées en limite de l'école, ce qui facilitera la construction des nouveaux bâtiments sans fermeture des classes actuelles. Le phasage prévoit le transfert de l'actuelle cour de récréation sur ce terrain, ce qui permettra d'en-

gager la construction d'une première tranche de 6 classes dont l'ouverture est prévue pour la rentrée 2024. Dans un second temps, 4 classes supplémentaires seront construites pour une livraison prévue en 2026/2027.

ANNA FABRE : AGRANDISSEMENT ET EXTENSION

Parallèlement, la ville engage la rénovation et l'agrandissement de l'école Maternelle Anna Fabre, avec un début des travaux prévu début 2023.

En première phase du projet, une extension de l'école sera construite en bordure du parking afin de créer une nouvelle zone d'accueil plus accessible, intégrant également une salle pour la garderie. Dans un second temps, 2 classes supplémentaires seront créées à l'emplacement de l'actuelle garderie et de la salle de motricité, ce qui portera la capacité totale de la maternelle à 10 classes à horizon 2027.

DE NOUVEAUX OUTILS D'ENSEIGNEMENT NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES

Depuis la rentrée de septembre, l'Éducation Nationale a déployé de nouveaux tableaux numériques et des tablettes dans trois écoles de la ville.

Dans le cadre d'un dispositif expérimental mis en place par l'Éducation Nationale sur plusieurs territoires du Val-d'Oise et de l'Aisne, Arnouville a été choisie afin de recevoir des outils visant à moderniser l'enseignement au sein d'une vingtaine de classes. Parmi elles, 6 classes de l'école Jean Monnet et 14 classes de l'école Jean Jaurès ont chacune été dotées d'un tableau numérique de dernière génération et de 15 tablettes. À noter également que du côté de l'école Charles Perrault les grandes sections ont été équipées d'un Tableau Numérique Interactif (TNI) pouvant être mutualisé, tout comme la classe ULIS de l'école Jean Jaurès. Afin de préparer l'installation de ces nouveaux équipements, la Ville a fait réaliser des travaux pendant les vacances d'automne 2020 pour acheminer le réseau internet dans toutes les classes de l'école Jean Jaurès, puis de l'école Jean Monnet durant les fêtes de Noël. L'occasion également pour les Services Techniques de démonter les anciens équipements et de remettre les murs concernés en état. L'ensemble des TNI a ensuite été installé avant le déploiement progressif des tablettes au début de l'année 2021. « Le projet s'est concrétisé en un temps record, ce qui a permis aux élèves et aux enseignants de disposer de ces nouveaux moyens dès le début de l'année 2021 après seulement trois mois de préparatifs », tient à souligner Joël Delcambre, adjoint au maire délégué aux Affaires scolaires, périscolaires, jeunesse et commémorations.

Scolaire et périscolaire : une nouvelle organisation pour vos démarches

Inscriptions, paiement, suivi des dossiers, ... En vue de la rentrée 2021-2022, la Ville s'apprête à améliorer l'accueil physique des parents d'élèves en lien avec ses services scolaires et périscolaires. Jusqu'ici regroupées en Mairie, les démarches s'effectueront dès le mois de mai via deux pôles distincts, l'un en Mairie et l'autre à l'EVS Trait d'Union.

Actuellement, la Ville dispose d'un « Service Scolaire, Périscolaire et Administratif » installé en Mairie, permettant de concentrer l'ensemble des démarches des familles en lien avec le scolaire et le périscolaire : inscriptions, paiements, annulations, des garderies, de la cantine et du centre de loisirs. De son côté, le « Service Jeunesse » n'a en charge que de la partie pédagogique, c'est-à-dire

le volet animation/projets. « L'objectif est de bien distinguer l'ensemble des services proposés au sein même des écoles d'une part, et d'autre part les activités proposées aux enfants en dehors de l'école, les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires », précise Joël Delcambre. Cette réorganisation permettra une meilleure fluidité dans la gestion des deux pôles distincts, en apportant une cohé-

rence aux projets qu'ils développent. Créer une dynamique « activités jeunesse » qui sera détachée du scolaire permettra ainsi de regrouper toutes les animations dédiées à ce service et sera donc géré de bout en bout par les mêmes équipes.

OÙ ET COMMENT EFFECTUER VOS DÉMARCHES ?

ANNÉES SCOLAIRES	SERVICES	INSCRIPTIONS	PAIEMENTS	CONTACTS
2020/2021	Garderies pré et post scolaire, cantine, étude, centre de loisirs	En mairie	En mairie	Service scolaire scolaire@ml.arnouville95.org 0130111616, puis choix 1
2021/2022 ÇA CHANGE !	Garderies pré et post scolaire, cantine, étude Accueils de loisirs (les mercredis et pendant les vacances scolaires).	En mairie	En mairie	Service scolaire scolaire@ml.arnouville95.org 0130111616, puis choix 1 Espace de Vie Sociale Trait d'Union 71-73 avenue Henri Barbusse jeunesse@ml.arnouville95.org 0130111721/22

ATTENTION

Les inscriptions pour les activités extra-scolaires 2021-2022 débutent le 3 mai. Pour inscrire votre enfant, vous devrez vous rendre à l'EVS Trait d'Union mais le paiement devra s'effectuer en mairie. À partir du mois de septembre, l'inscription et le paiement seront centralisés à l'EVS.

PENSEZ-Y !

Le kiosque famille, accessible depuis le site internet de la ville, vous permet de réaliser vos démarches administratives (inscriptions et paiements) directement depuis chez vous. Plus besoin de se déplacer ! De plus, il est possible d'opter pour le prélèvement automatique dès maintenant.



QUESTIONS À JOËL DELCAMBRE

ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ À L'ÉDUCATION



Reconstruire entièrement l'école Jean Monnet, c'est réellement nécessaire ?

Nous avons étudié différentes hypothèses et c'est incontestablement la meilleure. Mettre les locaux actuels à niveau, en respectant les nouvelles normes, se serait avéré bien trop coûteux et surtout, moins durable que de construire une école neuve, en dur. C'est d'ailleurs le choix que nous avons fait à la maternelle Charles Perrault en démolissant une partie des anciens locaux.

La hausse des effectifs reste-t-elle d'actualité ?

C'est une constante depuis plusieurs années. Le renouvellement régulier de la population se traduit par l'arrivée de nouvelles familles ce qui entraîne une augmentation quasi continue des effectifs, variable selon les quartiers. L'Inspection

de l'Éducation Nationale projette d'ailleurs une ouverture de classe à Casanova pour la rentrée de septembre prochain. L'agrandissement de ces deux écoles nous permettra d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions dans les six prochaines années, voire même au-delà.

L'année scolaire 2020-2021 reste marquée par les contraintes de la crise sanitaire maintenues dans les écoles comme dans l'ensemble des services périscolaires. Quel est le bilan ?

L'ensemble de la communauté éducative s'est remarquablement adapté à cette situation que nous maîtrisons depuis le déconfinement du mois de mai 2020. Nous avons, depuis le début de la crise sanitaire, rigoureusement appliqué les consignes gouvernementales ce qui a permis aux enseignants, aux personnels et aux élèves de travailler dans des conditions correctes. Je remercie l'ensemble des agents communaux, des enseignants et des familles pour leur implication dans la gestion de cette crise.

LE QUIZ



Ces animaux vivent-ils à Arnouville ?

Cochez les bonnes cases et découvrez les réponses en bas de page.
À partager en famille pour découvrir la biodiversité de votre ville en vous amusant.

LES SYMPAS



Abeilles

oui non

Biches

oui non

Chèvres

oui non

Coccinelles

oui non

Canards et poules d'eau

oui non

Corbeaux

oui non

Dindons

oui non

Grenouilles

oui non

Hérons

oui non

Hérissons

oui non

Merles

oui non

Moutons

oui non

Perruches

oui non

Pies

oui non

Pigeons

oui non

Poissons

oui non

Poules

oui non

Renards

oui non

Sangliers

oui non

Vaches

oui non

LES INDÉSIRABLES



Cafards

oui non

Chenilles

oui non

Frelons asiatiques

oui non

Punaises

oui non

Rats et souris

oui non

Serpents

oui non

LES SOLUTIONS

Abeilles - oui (le rucher communal du Bois des Condos en abrite près de 40000). **Biche** - oui (vous pouvez approcher cet animal sauvage en vous promenant près de la Ferme Lemoine). **Chèvre** - oui (également présente à la Ferme). **Coccinelles** - oui (cet insecte surnommé bête à bon Dieu est un pollinisateur présent dans les jardins et espaces verts d'Arnouville). **Canards et poules d'eau** - oui (ces oiseaux se sont implantés sur les bords du Croult, notamment dans les bassins aménagés dans le secteur du Vignois, en limite de Conesse. Une balade s'impose pour les observer). **Corbeaux** - oui (cet oiseau est présent presque partout en France. Son cousin, la Corneille, est même l'oiseau qui figure sur le blason historique d'Arnouville). **Dindons** - oui (la rencontre à la Ferme Lemoine). **Grenouilles** - oui (il y a de l'eau, les grenouilles coassent. Observez-les en silence au bord du Croult ou du Petit-Rosne, nos deux rivières amouillaises). **Hérons** - oui (quelques spécimens de ce très bel oiseau se sont installés sur les plans d'eau du Vignois qui a été transformé en un espace naturel par le Syndicat du Croult). **Hérissons** - oui (ce discret animal très utile, est présent dans nos jardins. Hélas, les hérissons sont tués par les voitures lorsqu'ils s'aventurent dans la rue, à protéger absolument). **Merles** - oui (c'est le plus courant des oiseaux des jardins, aux côtés des moineaux, mésanges et rouges-gorges, très présents à Arnouville). **Moutons** - oui (un petit troupeau est élevé à la Ferme Lemoine). **Perruches** - oui (lire l'article page 12). **Pies** - oui (lire l'article page 12). **Poissons** - non (aucune espèce n'a pu être réintroduite dans les rivières du Croult et du Petit-Rosne). **Poules** - oui (c'est à la mode : de nombreux habitants élèvent quelques poules pour collecter de délicieux œufs frais). **Renards** - oui (ce redoutable petit chasseur s'aventure de plus en plus souvent près des villes, quelques-uns ont été aperçus au Bois de Condos). **Sangliers** - oui (de nombreuses villes de la région proches d'une forêt, sont confrontées à une véritable invasion de sangliers, pour le moment pas à Arnouville, mais tout comme les renards, quelques-uns ont été aperçus au Bois de Condos). **Vaches** - oui (la Ferme Lemoine élève un troupeau d'une quarantaine de vaches laitières qui pâturent paisiblement dans la plaine de Condos à la belle saison). **Cafards** - oui (cet insecte indésirable apprécie les petits recoins des maisons car il mange absolument tout ce qui traîne, même le carton). **Chenilles** - oui (prenez gare aux chenilles urticantes qui font leur nid dans les arbres ou se déplacent au sol en procession. Leur contact avec la peau est très douloureux). **Frelons asiatiques** - oui (lire l'article page 13). **Punaises** - oui (Arnouville n'échappe pas à la prolifération des punaises de lits dont il faut vite se débarrasser). **Rats** - oui (les rats adorent les villes où ils trouvent facilement une nourriture abondante. Ils vivent généralement cachés dans les égouts mais s'aventurent souvent dehors... pas très agréable à voir). **Serpents** - non (aucune espèce de serpent n'a été signalée à Arnouville).



DOSSIER

DES ANIMAUX PLEIN LA VILLE

Très souvent amis et compagnons lorsqu'il s'agit de chiens, de chats, d'oiseaux de nos jardins, ou des abeilles de nos ruchers, mais indésirables voire dangereux pour la biodiversité lorsqu'il s'agit des rats, punaises de lit et autres frelons asiatiques : la cohabitation entre habitants des villes et espèces animales repose sur un bien fragile équilibre. Protéger d'une part, réguler voire combattre d'autre part. La nature est ainsi faite : les humains restent les maîtres et c'est à chacun de veiller à la fois au bien-être des animaux, au respect de la tranquillité et de la propreté publiques, mais également à la lutte contre des espèces qui deviennent nuisibles en proliférant sans contrôle.

Plus de 2000 arbres le long des rues d'Arnouville, des dizaines d'espaces verts publics, des centaines de jardins privés, une des plus grandes fermes urbaines de la région Nord de Paris, la plaine naturelle et le Bois des Condos, les vastes jardins du château et deux rivières : le patrimoine naturel d'Arnouville offre tout l'espace nécessaire au bien-être d'une multitude

d'espèces animales dont la diversité pourra surprendre. C'est le signe d'une nature encore bien présente et d'un environnement entretenu et valorisé. Mais au quotidien, la cohabitation n'est pas toujours simple avec les animaux domestiques dont les nuisances sont parfois sources de conflit de voisinage ou de problèmes de propreté des espaces publics.

REPÈRES

4 c'est le nombre d'Arnouillois connus des services municipaux pour la pratique d'un loisir très particulier : la colombophilie. Ces



passionnés élèvent de petites colonies de pigeons voyageurs à la manière de véritables équipes de sport de haut niveau. Les pigeons sont en effet de remarquables compétiteurs capables de parcourir plusieurs centaines de kilomètres en une seule journée dans le cadre de concours organisés partout en France. Les oiseaux sont régulièrement lâchés pour s'entraîner. Pas vraiment une nuisance, mais la ville a souhaité limiter la taille des colonies par propriétaire par le biais d'un arrêté municipal.

5 c'est le nombre de poulaillers connus et recensés chez des particuliers sur le territoire de la commune. Leur nombre reste cependant difficile à évaluer, leur présence étant souvent signalée par des riverains lassés des nuisances. Le nombre de poules toléré sur la commune est limité à 4 par propriétaire et les coqs sont interdits à Arnouville. Le fier gallinacé ne se contente pas de chanter au lever du soleil mais à tous moments de la journée, ce qui met la patience des voisins à rude épreuve.

400000 c'est la population d'abeilles abritée par les sept ruches que la ville a installées dans le Bois des Condos. Chaque ruche peut produire 40 kg de miel en moyenne. Le miel est donné aux écoles pour la revente et revendu par la ville au profit du Téléthon.

GUIDE DU BON VOISINAGE

Parmi les initiatives prises par la ville : l'édition d'un Guide des bonnes conduites dont la première édition a été diffusée dans toutes les boîtes aux lettres de la ville en septembre 2019. Ce guide comporte un chapitre entièrement consacré aux bonnes pratiques qui s'imposent aux propriétaires d'animaux de compagnie. Vous pouvez vous procurer ce guide en Mairie, en attendant l'édition prochaine d'une nouvelle version mise à jour.



VILLE AMIE DES ANIMAUX

Autre mesure proposée : la mise à disposition de sacs de récupération de déjections canines pour respecter la propreté des lieux publics. Ils sont implantés dans les espaces verts de la commune où les riverains ont l'habitude de promener leur compagnon à quatre pattes.



Les abeilles sous la menace du frelon asiatique

Pauvres abeilles ! Victimes partout dans le monde des premières conséquences du réchauffement climatique et des ravages de certains insecticides, les voilà persécutées par le terrible frelon asiatique qui prolifère partout en France et détruit les ruchers.

« En début de saison 2020, 5 des six ruches installées par la ville dans le Bois des Condos étaient quasiment désertées, après une agression de frelons asiatiques qui s'était produite à l'automne 2019 », explique Michel Urbin, l'apiculteur chargé de l'entretien du rucher arnouillois, dans le cadre d'une convention récemment renouvelée avec l'Union Nationale des Apiculteurs de France.

INSECTES PRÉDATEURS

Les frelons chassent en effet les abeilles et les insectes pollinisateurs comme les coccinelles, les papillons ou les mouches avec une incroyable férocité. Conséquence, les abeilles stressées et décimées ne reconstituent pas leurs provisions et disparaissent pendant l'hiver. « Nous avons implanté de nouvelles colonies dans les ruches abandonnées, puis installé un essaim supplémentaire au printemps 2020 et les abeilles ont bénéficié d'une excellente floraison pendant le premier confinement. Malheureusement, l'été a été très sec et a amoindri leurs réserves, puis les frelons ont

récidivé en octobre. Dure année pour les abeilles », se désole l'apiculteur.

INFATIGABLES TRAVAILLEUSES

Il faut en effet savoir que pour 40 kg de miel récoltés par l'homme, les abeilles doivent produire 100 kg du nectar pour se nourrir et 100 kg de plus pour que la reine assure la ponte et le renouvellement de l'essaim. 240 kg de miel produits chaque année par

environ 60 000 abeilles dans une seule ruche : la réputation d'extraordinaires travailleuses n'a rien d'une légende. Quant à leur rôle dans l'équilibre naturel, il est essentiel à la reproduction de la plupart des plantes, fruits et fleurs. Les abeilles effectuent le transport du pollen et fécondent une grande partie du monde végétal. Sans elles, l'homme ne survivrait pas plus de cinq ans estiment les scientifiques.



Depuis le mois de mai 2017, le rucher d'Arnouville regroupe six colonies (7 depuis le printemps dernier) qui ont déjà offert de belles récoltes de miel aux enfants des écoles. Ces ruches sont entretenues par l'apiculteur Michel Urbin dans le cadre du programme « Abeille, sentinelle de l'environnement », porté par l'Union Nationale des Apiculteurs de France dans 80 communes de France, dont Arnouville. Une fois par an, au mois de juin, les enfants des écoles peuvent découvrir le monde fascinant des abeilles dans le cadre des journées API Days qui réunissent en moyenne 700 écoliers.

FRELON ASIATIQUE : POUR LES DÉTRUIRE, ON S'Y MET TOUS !



Introduit en France en 2005, ce frelon ravageur s'est très bien adapté au milieu périurbain où l'on trouve à la fois des arbres, de l'eau et des proies faciles dont il se goinfrerait littéralement. Il est pourtant assez simple de combattre cette espèce avant même que les nids soient repérés et détruits. « Il y a deux périodes dans l'année où l'on peut éliminer les femelles fondatrices, avant qu'elles ne pondent ou constituent des réserves pour l'hiver. La première, c'est au début du printemps en mars et avril, lorsque la température atteint les 15° et que les fleurs apparaissent. La seconde est début octobre, particulièrement près des lierres où les frelons trouvent une nourriture abondante qu'ils stockent pour passer l'hiver ».



Si vous possédez un jardin, il suffit d'installer un piège, très facile à réaliser au moyen de bouteilles en plastique avec un fond d'alcool et de sirop par exemple (de nombreux modèles sont disponibles sur Internet). « L'important, c'est de piéger les fondatrices, méthode efficace et peu coûteuse pour limiter la prolifération des frelons. Nous avons tous le devoir de protéger nos abeilles et nos insectes pollinisateurs qui assurent la fécondation de presque toutes les plantes et fruits de la planète », insiste Michel Urbin.

> Vous découvrez un nid de frelons. Surtout, n'y touchez pas. Faites appel à un professionnel pour l'éliminer. La mairie vous fournira une liste d'entreprises sérieuses qui effectueront la destruction.



QUESTIONS À Christophe ALTOUNIAN

Adjoint au Maire délégué à l'Aménagement, à l'Urbanisme et au Cadre de Vie

Peut-on vraiment parler de biodiversité à Arnouville ?

Nous avons la chance de disposer de nombreux espaces verts, d'une quantité appréciable d'alignements d'arbres dans nos rues, ou encore de la fraîcheur naturelle du Bois des Condos et des Fermes Lemoine et Condos qui offrent un milieu satisfaisant pour la biodiversité, avec notamment de nombreuses espèces d'oiseaux. C'est effectivement le signe d'une bonne qualité de notre environnement.

Le revers de la médaille, c'est également la prolifération d'animaux ou d'insectes indésirables comme les rats ou les punaises de lit. C'est un vrai problème ?

Oui, et nous le prenons très au sérieux. Les agents du Service de l'Urbanisme, du Contentieux et du Cadre de Vie ont été chargés de traiter les signalements de riverains, de conseiller les habitants victimes de ces nuisibles et bien sûr d'engager des opérations de dératisation ou de désinfection des espaces publics lorsque c'est nécessaire. Il ne faut surtout pas hésiter à appeler les services de la ville qui pourront vous conseiller et faire un rappel des règles à suivre.

Vos conseils pour être un bon ami des animaux ?

L'intégration de l'animal en milieu urbain met en jeu la responsabilité individuelle et le civisme des propriétaires. Il appartient à chaque maître de faire en sorte que son compagnon ne devienne jamais une nuisance pour les autres. Partant de là, Arnouville restera une ville amie des animaux.

Bien vivre avec nos compagnons à quatre pattes



UN BON MAÎTRE, UN BON CHIEN

C'est l'animal de compagnie préféré des Français. Le chien a toute sa place en ville, à condition d'avoir un bon maître. Quelques rappels...

- **Apprenez-lui le caniveau.** Les trottoirs transformés en crottoirs, les pelouses des espaces verts minés de déjections, il paraît que ça porte bonheur, mais ça fait surtout râler, à juste raison.
- **Un petit sac et hop, c'est propre.** La ville a installé plusieurs distributeurs de sacs dans les espaces verts pour permettre aux maîtres de ramasser les déjections de leur compagnon à quatre pattes.
- **S'il aboie, faites-le taire.** Les aboiements

continus d'un chien, une fois constatés par un agent assermenté, constituent un trouble de voisinage et peuvent être sanctionnés d'une amende. De la même manière, vous devez vous assurer que le facteur ou un livreur ne puissent pas être mordus, en installant une clôture notamment.

- **Certains chiens dits « dangereux » de 1^{re} et 2^e catégories doivent faire l'objet d'une déclaration et d'un permis de détention signé par le Maire.** L'animal devra subir une évaluation comportementale chez un vétérinaire et son maître devra présenter une attestation d'aptitude délivrée après une formation chez un professionnel agréé. Ces animaux doivent par ailleurs être toujours

muselés et tenus en laisse.

- **Un chien doit-il obligatoirement être tenu en laisse lors d'une promenade en ville ? Oui, à Arnouville.** La loi considère que vous êtes responsable de votre chien, ce qui n'interdit pas de le promener en liberté, mais un arrêté municipal peut stipuler qu'un chien doit être tenu en laisse ou même interdire la présence des animaux en certains lieux ou à certaines heures. En revanche, un chien ou un chat laissé en liberté totale, sans surveillance de son maître ou malheureusement abandonné est considéré en situation de divagation. Dans ce cas, la loi est claire : l'animal peut être saisi et conduit à la fourrière.

UNE VIE DE CHAT, SOUS SURVEILLANCE...

Un chat est aussi un chasseur baladeur qui vit sa vie. Résultat, de plus en plus de chats errants qui prolifèrent et finissent par menacer d'autres espèces comme les oiseaux de jardin.



Comment devenir le propriétaire de chat modèle ?

- La stérilisation de l'animal s'impose pour éviter les portées multiples et malheureusement des petits chatons qui se retrouvent parfois abandonnés dans la nature par leur mère.
- Votre chat va explorer tout votre quartier et même bien au-delà pendant ses heures de liberté. Munissez-le d'un collier ou d'une puce d'identification. S'il s'égare, cela pourra lui éviter la mise en fourrière.

Indésirables... comment s'en débarrasser !

HORRIBLES PUNAISES DE LIT

On ne souhaite à personne de voir ces vilains insectes s'installer à la maison car une fois nichés dans les literies, difficile de s'en débarrasser. Explications.



D'où viennent ces punaises de lit ?

Une fois présentes dans un logement ou même un immeuble, elles se répandent comme un virus et vous serez souvent le vecteur de propagation, sans le savoir. Précautions à prendre :

- Évitez d'approcher les lits et matelas lors des collectes d'encombrants.
- Évitez l'achat de literie d'occasion.
- Si les punaises sont présentes chez vous, prenez vos précautions pour éviter d'en transporter chez d'autres personnes, notamment en vérifiant si des insectes ne se sont pas dissimulés dans des vêtements ou encore votre sac.

Comment s'en débarrasser ?

- Signalez immédiatement la présence des punaises à la copropriété, au bailleur ou à la mairie. Les punaises de lit ne sont pas le signe d'une mauvaise hygiène. Personne ne vous sanctionnera et vous serez conseillé pour mettre en place les mesures qui s'imposent.
- Une fois les punaises chez vous, votre literie est fichue : jetez-la, de préférence en déchèterie.
- Faites intervenir un professionnel pour désinsectiser : c'est la seule solution efficace pour éliminer les insectes et plusieurs interventions seront souvent nécessaires. Après désinsectisation surveillez vos literies : les punaises peuvent survivre jusqu'à 18 mois sans nourriture et réapparaître.

À savoir :

La présence de punaises de lits est signalée à l'Agence Régionale de Santé par les services de la Mairie.

HALTE AUX RATS

Le constat est malheureusement implacable : les rats font un retour en force dans les grandes agglomérations de la Région Parisienne. Arnouville n'échappe pas au phénomène et la ville a décidé de réagir en traquant les rongeurs dans leurs repaires souterrains. Mais la lutte contre les rats nécessite une prise de conscience collective et quelques précautions pour limiter leur prolifération.

Pour quelles raisons les rats font-ils surface ?

- Des travaux de voirie, de fortes pluies ou de fortes chaleurs font sortir les rats de leurs repaires favorisés : les égouts.
- Des déchets à l'air libre, des poubelles mal entretenues ou trop facilement accessibles et c'est buffet à volonté pour les rats.

Quelles sont les mesures prises par la ville ?

- 2 campagnes de dératisation par an dans les bâtiments communaux et dans les réseaux d'assainissement.
- Des dératisations ciblées là où les rats sont signalés par les riverains.
- Des courriers adressés aux riverains et copropriétaires pour les alerter et leur indiquer les mesures à prendre. Pour rappel, la ville n'est pas habilitée à dératiser les espaces privés.

Comment éviter la prolifération des rats ?

- Colmatez les brèches permettant aux rongeurs de se faufiler dans leurs cachettes : sous-sols, égouts, etc.
- Ne nourrissez pas les pigeons, les animaux de compagnie, voire les poules à l'extérieur : cette nourriture attire aussi les rats.
- Ne déposez jamais vos sacs-poubelles en dehors d'un bac hermétique.



Coup d'œil sur les travaux et investissements

Vue d'ensemble des travaux d'amélioration du cadre de vie et d'entretien des équipements publics réalisés ou en cours depuis le mois de septembre 2020.

UN NOUVEAU PARKING RUE JEAN-JAURÈS

Après plusieurs semaines de travaux, ce nouveau parking de 13 places, dont une réservée aux personnes à mobilité réduite, est à la disposition des usagers de La Poste centrale et des commerces avoisinants depuis le 15 février.

La ville avait préalablement acquis la maison et le terrain (de près de 500 m² situés entre les locaux de La Poste et de la pharmacie dans la perspective d'y créer ces places de stationnement supplémentaires et de faciliter l'accès à ces services publics et commerces très fréquentés.

Après la démolition de la maison en décembre, les Services techniques ont coordonné les travaux d'aménagement du parking : marquage des places, installation d'un éclairage et création d'espaces verts.

Un rappel : les places sont situées en zone bleue avec un temps limité à 1 h 30. N'oubliez pas votre disque de stationnement.



NOUVEAU BÂTIMENT D'ACCUEIL AU CIMETIÈRE

Ce nouveau local destiné à améliorer l'accueil des visiteurs est en cours de finition. Après l'achèvement du bâtiment et des espaces extérieurs, les entreprises ont démarré les travaux intérieurs courant mars. Livraison de ce nouvel équipement prévue en mai prochain.



DE LA FRAÎCHEUR DANS LES ÉCOLES

En prévision des fortes chaleurs de l'été, les préaux des écoles maternelles Victor Hugo et Anna Fabre ainsi que l'école élémentaire Jean Monnet seront prochainement équipés d'un système de climatisation.

Côté voirie

AVENUE BALZAC

Entrepris au mois d'octobre dernier, les travaux de rénovation de l'avenue Balzac se sont déroulés sans encombre, malgré les difficultés posées par une météo très hivernale. L'achèvement complet des travaux reste programmé pour la fin du mois d'avril prochain, de même que le réaménagement de la place Alain Marchand située à l'angle avec l'avenue Pierre Lizart. Rappelons que cette opération comprend l'enfouissement intégral de tous les câbles aériens. Après avoir limité les travaux d'enfouissement complet en raison de leur coût, la ville a fait ce choix en raison de subventions obtenues auprès du Syndicat Mixte Départemental Électricité Gaz télécommunication du Val d'Oise (SMDEGTVO).



RUE CLAUDE BIGEL

C'est confirmé, cette rue située dans le quartier du Vieux-Pays sera la prochaine à être entièrement rénovée. L'étude technique est en cours pour lancer les premiers travaux d'enfouissement des réseaux à l'automne prochain et enchaîner avec la remise en état de la voirie en janvier 2022. Au préalable, les travaux d'eau potable et d'assainissement démarrent en mai. Une révision publique est prévue le 5 mai à l'Espace Fontaine.



APRÈS L'HIVER, ON RÉPARE LES DÉGÂTS

Les pluies particulièrement abondantes du début de l'année, suivies du froid vif de février, ont mis à mal les revêtements des rues, trottoirs et espaces publics. Comme chaque année, une campagne de réparation des dommages les plus importants va débuter dans les prochaines semaines pour reboucher notamment les nids-de-poule et reprendre en profondeur les enrobés les plus endommagés. Les petites réparations urgentes sont généralement effectuées par les agents de la régie travaux, les dommages plus importants étant traités par une entreprise extérieure avec des moyens plus adaptés. Au total, 500 m² de voiries seront traités cette année, avec une première campagne dite « de purges » au début du printemps, puis à la fin de l'été, en fonction des dommages provoqués par les conditions météo.

➤ Pour signaler nids-de-poule ou fissures sur la chaussée et les trottoirs, utilisez l'application ArnouSignal.





NOUVELLES TECHNOLOGIES

Des serveurs sous haute surveillance. Des sauvegardes continues des données sont effectuées automatiquement pour prévenir notamment les risques de piratage informatique.

Une informatique de pointe pour une qualité de service accrue

Les outils informatiques sont aujourd’hui essentiels au bon fonctionnement des services municipaux et facilitent les relations avec les usagers. Un domaine dans lequel la ville investit régulièrement en moyens matériels et logiciels pour assurer la protection des données et améliorer l’efficacité des services.

150 C’est le nombre total d’ordinateurs dont disposent les différents services de la commune pour accomplir leurs missions quotidiennes. Autant dire beaucoup de travail pour les 2 agents du service chargés de la maintenance de machines parfois capricieuses, tout en assurant l’assistance et la formation des utilisateurs. Ce parc informatique est aujourd’hui du meilleur niveau, avec des PC récents et uniformes qui seront intégralement déployés courant du premier semestre. Ce parc est complété par 45 machines dédiées au télétravail. (voir encadré à droite "Plus de numérique pour plus d’efficacité").

SÉCURISATION DES DONNÉES

Mais des PC régulièrement entretenus et mis à jour ne font pas nécessairement un système informatique performant. « *Le véritable enjeu, c’est la qualité des réseaux d’interconnexion et la protection des données* », précise Mathieu Doman Adjoint au Maire délégué aux Systèmes d’information. « *Aujourd’hui, nous sommes à jour, avec des serveurs modernes, hautement sécurisés. Réactive, efficace et force de proposition, l’équipe de notre service systèmes d’information interne accomplit un excellent travail* ».

DÉMARCHES EN LIGNE

Autres chantiers en cours : la redondance des systèmes de téléphonie et bien sûr la pour-

suite de la dématérialisation de nombreuses procédures ou démarches. Les familles arnouilloises sont notamment habituées à la plateforme en ligne permettant de réserver et de payer les services périscolaires. La prochaine étape concernera l’ensemble des documents d’urbanisme (dossiers de permis de construire, déclarations de travaux, etc.) qui devront être dématérialisés dès le 1^{er} janvier 2022. « *Nous serons probablement en avance sur cette échéance* », confirme Mathieu Doman.

LE CHIFFRE

300

C’est le nombre de signalements transmis au service de la ville en 2020 par le biais de l’application Arnousignal. En service depuis 2017, cette appli destinée aux smartphones permet de signaler tous types de problèmes de voirie, de propreté, de sécurité, de circulation ou d’infrastructures, automatiquement orientés vers le service compétent, photos à l’appui. Les usagers sont ensuite informés du suivi de leur demande sur leur smartphone. Très efficace pour une intervention rapide.

➤ **Arnousignal - disponible gratuitement sur App Store et GooglePlay**

PLUS DE NUMÉRIQUE POUR PLUS D’EFFICACITÉ

COURRIER À HAUTE VITESSE

Depuis 2015, la ville fait appel au service Maileva développé par la Poste pour l’expédition de ses courriers en nombre. Auparavant, les agents devaient imprimer, plier, mettre sous enveloppe, libeller et affranchir manuellement les centaines de lettres et factures régulièrement envoyées par les services périscolaire et petite enfance notamment. Désormais, il suffit d’adresser le document PDF et la liste d’adresses à la Poste qui prend en charge toute la logistique d’expédition. Résultat : 600 factures ou lettres envoyées en moins de 5 minutes... contre 7 heures auparavant. La commune est par ailleurs équipée d’un logiciel permettant de classer et d’archiver numériquement l’ensemble des courriers sortants et entrants et même de reconstituer une chaîne de correspondance entre un usager et un service communal.

COUP DE POUCE EN FAVEUR DU TÉLÉTRAVAIL

Mis en place en un temps-record lors du premier confinement, la Ville a complété son offre aux agents par l’achat, depuis mars dernier, de 45 machines portables récentes dédiées à cette tâche. Ils retrouvent sur n’importe quelle machine le même environnement de travail que sur leur PC de bureau. « Nous pouvons désormais réagir très vite si la situation sanitaire l’impose, mais le télétravail est également un changement durable des méthodes de travail qu’il faut accompagner », souligne de son côté le Maire, Pascal Doll.



Bénévoles et personnel de Trait d'Union travaillent main dans la main afin d'accueillir les familles d'Arnouville.

SOLIDARITÉ

À Trait d'Union, des bénévoles engagés pour les autres

C'est l'un des effets bénéfiques de la crise sanitaire. En pleine épidémie de Covid-19, l'Espace de Vie Sociale (EVS) Trait d'Union a pu compter sur son équipe de bénévoles très dynamique et impliquée. Celle-ci s'est enrichie de cinq nouvelles recrues récemment.

Même dans les périodes les plus délicates, il y a souvent de belles histoires à raconter. Et ce n'est pas Trait d'Union qui dira le contraire. Toujours à la recherche de volontaires afin de l'aider à encadrer ses activités, l'EVS peut compter sur la mobilisation sans faille de ses bénévoles. Mieux, la structure a accueilli de nouvelles volontaires au fil des derniers mois. Le résultat d'un appel à candidature lancé à la rentrée 2020.

LA PAUSE CARTABLE SE RENFORCE

De tous les services proposés à Trait d'Union, la pause cartable a concentré le plus grand nombre de vocations. Le dispositif permet de soutenir les enfants et mamans, qui ne maîtrisent pas forcément bien le français, avec des séances d'aide aux devoirs. Parmi les nouveaux visages, Souad et Arielle sont respectivement arrivées en septembre et octobre, attirées par cet engagement aussi pédagogique que social. « *Le principe même de pouvoir aider à la fois un jeune et un parent est très plaisant* », expliquent-elles.

Une volonté d'aider partagée par Myriam, qui anime la pause cartable depuis septembre. « *J'aidais mon fils à faire ses devoirs durant le premier confinement, donc je sais que ça n'est pas évident* », témoigne-t-elle.

ON REÇOIT PLUS QUE CE QUE L'ON DONNE

Point commun de tous ces bénévoles, leur envie de rendre service et de mettre un peu de leur temps à disposition. « *Je profite de ma retraite pour donner de mon temps* », précise Armelle, arrivée en janvier. Et Danielle, autre bénévole au sein de la pause cartable depuis un peu plus d'un an d'aborder : « *J'avais envie de m'investir dans quelque chose d'utile* ».

Marie-Anne insiste pour sa part sur le lien créé au fil du temps avec les familles. « *Maintenant, les enfants sont fiers de nous montrer leurs bonnes notes* », sourit-elle, avant d'ajouter : « *On reçoit plus que ce que l'on donne* ». Présente depuis la création de la pause cartable, Kahasiga ne cache pas, elle non plus, son plaisir de voir « *les mamans et les enfants évoluer* ».

DU SOUTIEN POUR LES ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES ET LES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

L'aide aux devoirs n'a toutefois pas été l'unique service de l'EVS à recevoir une aide nouvelle. Les cours de langue ont ainsi eu le plaisir d'accueillir Brigitte il y a environ un an. Une arrivée qui a permis non seulement de renforcer les Ateliers Socio Linguistiques (ASL), désormais animés par deux intervenantes, mais en plus de travailler avec des femmes de nationalités différentes ne parlant pas du tout le français. En pleine crise sanitaire, le recours à des écrivains publics pour de l'aide aux procédures administratives est également une réalité, tout comme la complexité croissante des dossiers à traiter. Heureusement, Trait d'Union dispose de deux bénévoles particulièrement investies afin d'aider les familles. « *Nous réalisons des courriers pour aider les gens qui ne comprennent et ne parlent pas bien le français* », développe Livia, bénévole depuis 2009. Une mission essentielle pour laquelle l'Espace de Vie Sociale souhaiterait encore renforcer son équipe d'intervenants. Du côté de Trait d'Union, ce soutien sans faille des bénévoles est particulièrement apprécié. L'EVS a d'ailleurs tenu à les remercier en leur offrant un sac cadeau pour Noël. Si vous avez un peu de temps à donner aux autres et que vous avez l'envie de participer à une véritable aventure humaine, n'hésitez pas à vous manifester.

Tél. : 01 30 11 17 21/22.

ENTRE ADAPTATION ET NOUVEAUX PROJETS

L'EVS a enregistré une baisse de son affluence, notamment liée à la fermeture de la ludothèque et à l'inquiétude de certaines familles. Les équipes ont toutefois échangé avec la CAF, la Fédération des Centres Sociaux ou encore le REAAP afin de trouver des solutions alternatives.

Parmi les adaptations proposées :

- La mise en place d'activités en visioconférence avec les usagers, qui ont rencontré un beau succès,
- Le Forum des Métiers sous une forme allégée,
- Une distribution de bonbons à la place du traditionnel bal costumé des accueils de loisirs,
- Une nouvelle création graphique réalisée dans le cadre de la Journée de la femme.

Dans les prochains mois, plusieurs projets seront pilotés par la Médiation :

- Un concours de films autour du harcèlement, réalisés par les enfants de l'accueil de loisirs élémentaire,
- Un projet solidaire pour les adolescents, leur permettant d'obtenir une aide au BAFA ou au permis de conduire contre un peu de leur temps.



Une dizaine de stands a permis de renseigner les collégiens tout au long de la journée.

INITIATIVE



Le Forum des Métiers se réinvente face à la crise sanitaire

Le 11 février se tenait la 6^e édition du Forum des Métiers, l'un des rendez-vous incontournables de chaque début de l'année pour les collégiens. Un événement organisé sous une forme allégée afin de respecter les mesures sanitaires.

C'est une petite victoire qui a toute son importance. Toujours très attendu par les collégiens, le traditionnel Forum des Métiers a fait son retour dans un format différent afin de permettre aux adolescents de réfléchir à leur orientation. Un cru 2021 marqué du sceau de la crise sanitaire, qui a obligé l'équipe des Médiateurs de la commune à revoir toute l'organisation.

À commencer par le lieu. Traditionnellement programmé à l'Espace Charles Aznavour, le forum a été délocalisé au COSEC. Le nombre d'exposants a été, pour sa part, très largement revu à la baisse. Sur place, seuls une dizaine de stands, uniquement tenus par des établissements de formation du secteur ainsi que par la Police Municipale et le CIO, étaient accessibles. « Cette année, nous avons fait le choix de ne pas inviter les professionnels », expliquent les organisateurs. Un sacrifice nécessaire afin de pouvoir tenir l'évènement. Qu'importe, l'essentiel a été préservé avec malgré tout une journée dédiée à l'orientation, très chère à la commune.

MISSION (QUAND MÊME) ACCOMPLIE

Autre spécificité de ce forum atypique, seuls les élèves de 3^e du collège Jean Moulin, situé à proximité immédiate du COSEC, ont eu l'opportunité de sillonner les allées, inhabituellement clairsemées. Pour réduire de façon drastique le brassage, les classes se sont succédées une par une tout au long de la journée. De quoi tout de même atteindre l'objectif de l'évènement, à savoir orienter les jeunes. « J'étais venu pour me renseigner sur les formations

dans le domaine des Arts Plastiques », explique Lucas-Coen, élève de 3^e E, avant d'ajouter : « Cela m'a notamment permis de savoir comment se déroulent les sélections ».

Même satisfaction du côté des exposants, qui ont cette année encore répondu présent à l'invitation de l'équipe de médiation. Le secteur de l'artisanat était une nouvelle fois bien représenté. « Nous avons beaucoup de jeunes du secteur qui ne veulent pas forcément aller sur du lycée classique en fin de 3^e », relève Virginie Marchal, Développeur de l'apprentissage au sein de l'IMA de Villiers-le-Bel, venue promouvoir les nombreuses filières de son établissement (mécanique et peinture automobile, boulangerie, coiffure...).

LES JEUNES TOUJOURS PRÉSENTS POUR ENCADRER L'ÉVÈNEMENT

Comme chaque année, les organisateurs ont reçu le soutien des élèves du cursus Métiers de la Sécurité du lycée Charles Baudelaire de Fosses, venus à la fois pour présenter leur formation et pour encadrer l'évènement. « La moitié de ma classe est présente pour assurer le filtrage des visiteurs à l'entrée et tenir le stand », précise Safya, élève en seconde. À l'accueil et dans les allées, c'est également une dizaine de jeunes qui a assuré l'accueil des collégiens. « Nous sommes ici pour accompagner les élèves, les orienter et les accueillir », développe Aby, qui étudie les métiers de l'accueil au lycée Arthur Rimbaud de Garges-lès-Gonesse.



RENCONTRE

En charge de la protection des populations d'Arnouville, Gonesse, Goussainville et Bonneuil-en-France, Lucie Fleurman s'est engagée dans la Police par vocation, pour servir. Commissaire de Police, un parcours d'excellence au service de missions essentielles à tous. Rencontre.



L'INTERVIEW DE LUCIE FLEURMAN,
COMMISSAIRE DE POLICE,
RESPONSABLE DE LA CIRCONSCRIPTION DE GONESSE

J'ai choisi cette profession parce qu'elle est fondamentalement indispensable à une société paisible et juste.

Vous êtes, depuis le mois de septembre 2020, le « patron » de la circonscription de Police de Gonesse. Quel premier bilan dressez-vous de cette nouvelle étape de votre carrière ?

C'est mon second poste de chef de service depuis ma sortie de l'école nationale des Commissaires en 2018. Une nouvelle étape dans mon parcours, dans un territoire réputé difficile mais en vérité jeune et actif. Après six mois de mission, aucun regret. Les équipes des commissariats de Gonesse et de Goussainville que je coordonne font preuve d'une motivation et d'un professionnalisme remarquables, dans des conditions que chacun connaît, exigeantes et parfois éprouvantes.

Le quotidien d'un commissaire, c'est plutôt administratif ou plutôt police ?

C'est un équilibre permanent entre les deux. L'administration de deux commissariats, chargés de protéger 90 000 habitants, c'est avant tout encadrer les effectifs et faire en sorte qu'ils disposent des moyens nécessaires pour accomplir leurs missions. C'est vrai que la partie administrative prend du temps, mais je reste policière avant tout, c'est mon ADN. J'effectue un suivi permanent de l'activité de mes équipes dans tous les domaines : lutte contre la délinquance, sécurité publique, sécurité routière mais également prévention et relation avec les élus, les bailleurs, les établissements scolaires et les habitants, aspects plus méconnus de notre travail. En vérité, ce qui rend ce métier passionnant, c'est de ne jamais vivre la même journée. On vit au jour le jour quand c'est calme, heure par heure voire minute par minute quand ça s'agit.

Arnouville est l'une des quatre communes que vous protégez, avec Gonesse, Goussainville et Bonneuil-en-France. On la décrit souvent plus tranquille que ses voisins, vous le confirmez ?

Incontestablement, Arnouville est une commune accueillante et attachante dans cet environnement très urbain. Les statistiques d'évolution de la délinquance le confirment par ailleurs avec une baisse sensible du nombre de cambriolages notamment. Nous y traitons principalement des faits de vols par effraction, de vols à la roulotte, de petite délinquance et faisons la chasse aux trafiquants de cigarettes dans le quartier de la Gare, plaque tournante où convergent les populations des trois communes de Villiers-le-Bel, Gonesse et Arnouville.

Quelles sont vos relations avec la Police municipale d'Arnouville ?

Elles sont excellentes. L'équipe encadrée par Didier Paillard est très professionnelle et très réactive dans ses missions, souvent la première sur le terrain lorsqu'un problème se manifeste. Nous travaillons vraiment main dans la main, en totale confiance, avec une communication permanente et efficace. Il en est de même avec le Maire et les élus, car nous avons une mission commune : servir et protéger les populations.

Quel message souhaitez-vous transmettre aux habitants du territoire que vous protégez ?

Faites-nous confiance. J'ai choisi cette profession parce qu'elle est fondamentalement indispensable à une



Lucie Fleurman, devant l'un des tout nouveaux 5008 de la Police Nationale dont deux exemplaires viennent d'être mis en service au commissariat de Gonesse.

société paisible et juste, parce qu'elle protège chacun face à la ruse, face à la violence, face aux menaces terroristes, face aux incivilités qu'aucune société libre ne peut tolérer. Il ne faut jamais hésiter à nous alerter en appelant le 17. Je sais que la réponse immédiate n'est pas toujours possible, mais notre efficacité dépend avant tout d'une confiance réciproque. Toutes les femmes et tous les hommes que j'ai l'honneur de commander sont à la hauteur, engagés à 100 %, sachez-le.

PARCOURS D'EXCELLENCE

- Master de recherche en droit privé et science criminelle à Lille 2.
- Gradée Lieutenant de Police en 2011 au terme du concours d'Officier de Police.
- Élève à l'école nationale supérieure des officiers de Police à Cannes-Écluse pendant 18 mois.
- Première affectation à Neuilly-sur-Seine au service d'accueil et d'investigation de proximité.
- Affectée au service des études et de la prospective de la Police nationale.
- Réussit le difficile concours interne d'entrée à l'école nationale supérieure de la Police de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, où sont formés les Commissaires et obtient le grade en 2018.
- Premier commandement en tant que chef de la circonscription de Sèvres.
- Nommée chef de circonscription de Gonesse en septembre 2020.

En dehors de ses missions professionnelles, Lucie Fleurman cultive sa passion pour le basketball et les grands voyages. « Je reste constamment tournée vers les autres cultures », dit-elle.

SÉCURITÉ

Police Nationale, Police municipale à chacun ses missions

Les Polices nationale et municipale ont une mission commune : assurer la protection des personnes et des biens. Mais leurs pouvoirs et leurs moyens restent bien distincts. Explications.

POLICE NATIONALE



Elle est directement placée sous l'autorité de l'État. Les policiers nationaux et gendarmes sont compétents sur l'ensemble du territoire et placés sous la direction, le contrôle et la surveillance de l'autorité judiciaire. Ils sont seuls compétents pour rechercher et constater les infractions pénales, rassembler les preuves, rechercher les auteurs de délits ou de crimes ainsi que leurs complices, les arrêter et les mettre à disposition de la justice.

MISSIONS PRINCIPALES

- Sécurité des personnes, des biens et des institutions (prévention et répression de la petite et moyenne délinquance, des violences urbaines, de l'insécurité routière).
- Lutte contre le crime organisé, la grande délinquance et le trafic de drogue.
- Lutte contre le terrorisme et les menaces extérieures.
- Maintien et rétablissement de l'ordre public (missions principalement déléguées aux Compagnies Républicaines de Sécurité).
- Renseignement et information des autorités gouvernementales sur les risques sécuritaires.

LA POLICE NATIONALE EN CHIFFRES

- 140000** policiers, hommes et femmes, sur l'ensemble du territoire national.
- 70 %** des actes de délinquance commis en France traités par la Police nationale.
- 80 %** des gardés à vue interpellés par la Police nationale.
- 99 %** des quartiers dits « sensibles » sont situés en zone Police.

Pour rappel, la Police nationale intervient dans les zones urbaines, la Gendarmerie étant traditionnellement présente dans les territoires ruraux et péri-urbains. Les deux institutions sont placées sous l'autorité du ministère de l'Intérieur.

POLICE MUNICIPALE



Uniquement compétente sur le territoire communal, elle est directement placée sous l'autorité du Maire, mais reste sous contrôle du Ministère de l'Intérieur. C'est désormais la troisième composante des forces de sécurité intérieure.

MISSIONS DE POLICE DE PROXIMITÉ

- Application des arrêtés municipaux (circulation routière, stationnement, rassemblements publics, hygiène et salubrité publiques, etc.).
- Surveillance générale du territoire communal.
- Répression des atteintes à la tranquillité publique (troubles de voisinage, attroupements...).
- Sécurisation des manifestations communales (spectacles, foires, inaugurations, animations publiques).
- Contrôle de l'hygiène publique, répression des dépôts de déchets sauvages.
- Contrôle et sanction des infractions aux règles d'urbanisme.
- Sécurisation des entrées et sorties d'écoles.

MISSIONS DE POLICE JUDICIAIRE ET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les policiers municipaux sont des Agents de Police Judiciaire adjoints ayant pour mission de seconder les Officiers de Police Judiciaire de la Police nationale.



À ce titre la Police municipale a le droit de relever les identités, d'effectuer un contrôle d'alcoolémie ou un contrôle de vitesse, d'effectuer une rétention de permis de conduire ou une mise en fourrière, de consulter les fichiers des immatriculations et des permis de conduire, d'accéder aux parties communes des immeubles, d'effectuer des fouilles de sécurité.

LA COMPLÉMENTARITÉ ENTRE LES FORCES DE SÉCURITÉ NATIONALE ET LA POLICE MUNICIPALE, ÇA MARCHE !

Cette coopération a été illustrée en février dernier par le démantèlement, à Arnouville, d'un réseau de trafic clandestin de tabac à chicha. L'enquête diligentée par les gendarmes de la section de recherche des transports aériens de Roissy avait permis l'interpellation de 9 personnes, au terme d'une longue série de filatures et d'arrestations menées depuis le mois d'avril 2020. Près de 60 militaires avaient été mobilisés pour effectuer perquisitions et interpellations dans plusieurs commerces et domiciles d'Arnouville, avec le renfort des effectifs de la Police municipale d'Arnouville. La Police municipale est également très impliquée dans la lutte contre le trafic de cigarettes menée par les enquêteurs du Commissariat de Gonesse. Les deux polices sont en effet liées par une convention de coordination renouvelée en 2019 qui intègre notamment l'organisation de deux points d'échange mensuels et l'utilisation de moyens communs de communication rapide. Cette convention permet aux Policiers municipaux d'accéder aux fichiers des objets et véhicules signalés, des personnes recherchées et des systèmes de contrôle automatisés. Enfin, le texte reconnaît officiellement les compétences spécifiques et le rôle des Policiers municipaux dans les missions de Police de proximité et de maintien de la paix sociale.



SPORT

Le club de tennis d'Arnouville a accueilli ses premiers joueurs en fauteuil dès 2019.

Une section handisport à l'Arnouville Tennis Club

Depuis un an et demi, l'Arnouville Tennis Club (ATC) propose aux joueurs en situation de handicap de pratiquer le tennis en fauteuil. Une nouvelle section que la direction entend bien développer.

Permettre aux joueurs et joueuses en fauteuil de pratiquer le tennis dans des conditions optimales, c'est l'objectif que s'est fixé l'Arnouville Tennis Club. Fin 2019, l'association sportive, qui fête cette année ses 50 ans, a ouvert une section dédiée. Une évolution rendue possible grâce à l'inscription d'un premier joueur en situation de handicap, condition sine qua non afin d'avoir le droit de prétendre à une licence auprès de la Fédération Française Handisport (FFH). Suite à des portes ouvertes, qui avaient permis à des joueurs handicapés, mais aussi à des pratiquants valides de découvrir les bases du ParaTennis, une seconde recrue avait rapidement rejoint le club. « Cette journée nous a amené une jeune joueuse anciennement valide, devenue handicapée », explique Catherine Faye, Présidente de l'ATC.

UN PROFESSEUR SPÉCIALEMENT FORMÉ

Pour encadrer les pratiquants en situation de handicap, le club dispose d'un professeur diplômé d'État. Stéphane Réau s'est formé spécifiquement auprès de la Fédération Française de Tennis (FFT) et notamment de l'entraîneur Stéphane Houdet, figure de la discipline, médaillé aux Jeux Paralympiques et ancien numéro 1 mondial. En plus de la FFT, le club adhère depuis juin 2019 à la Fédération Française Handisport (FFH). Gros avantage : leur réseau de communication

très développé. La licence FFH leur permet de pratiquer plusieurs disciplines handisports et le club leur offre la licence FFT. La Fédération Française Handisport a aidé l'ATC à acquérir ses deux premiers fauteuils (en plus d'un autre prêté par le Comité du Val-d'Oise FFT). Ils permettent aux non-valides de tester la discipline. « Les gens viennent avec leur fauteuil de ville et on leur met à disposition un fauteuil de sport », précise Marc Sinègre, Trésorier du club. À noter que les joueurs peuvent utiliser également des balles plus molles, et donc plus lentes.

DES INFRASTRUCTURES MODERNES ET ACCESSIBLES

Les 110 licenciés bénéficient de conditions de jeu idéales avec des infrastructures modernes. Installé à la Nef, l'Arnouville Tennis Club dispose de quatre terrains en terre battue (refaits chaque année) et deux GreenSet en extérieur éclairés, ainsi que deux cours synthétiques en intérieur. Surtout, l'ensemble du site est accessible aux joueurs handisports. « La municipalité a refait les accès aux courts et adapté les vestiaires et les douches aux joueurs en situation de handicap », souligne Catherine Faye. Désormais, le but du club est de réussir à former un groupe de 4 ou 5 joueurs handi.

www.club.fft.fr/atc-arnouville
Contact : arnouville.tennis@free.fr

UN STAGE GRATUIT POUR LES ENFANTS

Pendant les vacances de Noël, l'Arnouville Tennis Club a offert un stage aux enfants. Au total, 28 petits sportifs ont pris part à cet événement, qui leur a fait le plus grand bien.



« TENNIS HANDISPORT » OU « PARATENNIS » ?

Peut-être avez-vous déjà entendu parler de « tennis handisport » ou de « paratennis » ? Dans les faits, il s'agit de la même discipline, le nom diffère selon la fédération de tutelle : la FFH pour le premier et la FFT pour le second.



Catherine Faye et Marc Sinègre (en photo) œuvrent aux côtés des 10 autres membres du bureau afin de permettre à tous de pratiquer le tennis.

AU PRINTEMPS, LA CULTURE PREND L'AIR

En dépit de la crise sanitaire, qui empêche toujours la tenue des spectacles en intérieur, plusieurs événements doivent être maintenus au printemps. Plus que jamais, la Culture se dessine en plein air !

EN JUIN, RENDEZ-VOUS AU JARDIN !

Les 5 et 6 juin, Arnouville participera aux « Rendez-vous aux jardins », événement national organisé par le Ministère de la Culture afin de faire découvrir à tous la diversité et la richesse des jardins. La commune proposera plusieurs animations, avec au programme :

- **Un troc de plantes [voir encadré ci-dessous]**, qui permettra aux jardiniers amateurs d'échanger des végétaux entre eux.
- **La création éphémère d'un jardin floral** à l'Espace Fontaine par le pôle espaces verts et propreté, ainsi que la présentation des fleurs et arbres exposés.
- **Un atelier Kokedama** organisé le samedi. Le Kokedama ou Sphère de Mousse est une pratique récente et qui permet d'élaborer de petites compositions végétales à partir d'une plante et d'une boule de substrat recouverte de verdure.
- **Un atelier Floral Aromatique**, le dimanche, animé par une professionnelle. Rien à apporter pour les participants, tout le nécessaire leur sera fourni : les fleurs, le matériel, le contenant et les outils.
- **Un atelier Art topiaire**, le samedi et le dimanche. Accessible dès 12 ans, il sera animé par Nektar Balian.
- **Un atelier modelage**, le samedi et le dimanche. Animé par Véronique Ganhao, il se destinera aux enfants.

L'événement sera rythmé par des intermèdes musicaux jazz et celtique proposés par l'Association Alphasuzix. Une exposition de photos et peintures sur le thème des fleurs, ainsi qu'un stand de restauration « L'Heure du Goûter » seront également proposés.



TROC DE PLANTES : À VOS SEMIS ET BOUTURES !

Vous souhaitez prendre part au troc de plantes et de graines organisé durant l'événement ? C'est le moment idéal pour préparer leurs semis et boutures ! Plus les jardiniers Arnouillois seront nombreux à participer, plus variées seront les propositions le jour J.



• FÊTE DES VOISINS : À VOTRE BON CŒUR

Le vendredi 28 mai prochain se déroulera la Fête des Voisins. Si, pour le moment, rien n'empêche la tenue de l'événement, la Ville ne participera toutefois pas à l'événement cette année, crise sanitaire oblige. Elle tient en revanche à soutenir toutes les bonnes volontés. Ainsi, la commune pourra mettre du mobilier à disposition des personnes souhaitant organiser un petit rassemblement. En revanche, la mairie ne proposera pas les traditionnels kits festifs remis habituellement aux participants. Les demandes de prêts de matériel sont à formuler auprès du Pôle Événementiel, au 01 30 11 16 16, puis choix 5.



• ARNOUVILLE EN MUSIQUE

Le 19 juin, la musique sera à l'honneur. Après un beau succès lors de sa première édition en 2018, « Arnouville en musique » doit faire son retour, toujours en plein air. Au programme, deux temps forts :



- > **Des concerts des différentes formations du conservatoire** dans le cadre verdoyant du château d'Arnouville. Avec l'Orchestre du Conservatoire, l'Orchestre à cordes, l'Orchestre junior, le Big Band, l'Ensemble Vocal jazz et classique, l'Ensemble de guitares, les Classes de musique de chambre et piano, les Classes de danse. Participation de la Chorale du Club sourire.
- > **Des concerts d'artistes locaux au kiosque** à musique de l'Espace Fontaine.

CES ÉVÉNEMENTS AURONT LIEU SOUS RÉSERVE DES CONTRAINTES SANITAIRES. POUR VOUS INFORMER SUR LE MAINTIEN OU D'ÉVENTUELLES ANNULATIONS, RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET WWW.ARNOUVILLE95.FR



PORTRAIT

« Je suis fier d'avoir mené à bien de nombreux projets pour nos enfants et pour nos jeunes »



Michel Aumas

**Maire honoraire d'Arnouville,
Conseiller départemental**

Après 44 ans de mandat au service des Arnouvillois puis des habitants du canton, Michel Aumas mettra un terme à sa carrière d'élu local en juin prochain.

Entretien

// 44 ans de mandat, dont 18 ans Maire d'Arnouville... si c'était à refaire ?

D'habitude, on répond oui à cette question, mais franchement, aujourd'hui, j'hésiterais. Il y a quarante ans, on s'engageait avec la certitude de pouvoir agir et améliorer le quotidien de nos concitoyens. Nous étions respectés et la population était plus reconnaissante. Aujourd'hui, une réglementation et une administration trop pesantes ont sclérosé les choses et une partie de la population exige toujours plus sans s'impliquer dans la vie de la ville. Mais le mandat de Maire demeure, selon moi, le plus noble de la République, le plus proche des citoyens.

// Votre plus grande fierté, après ces dizaines d'années d'engagement public ?

Celle d'avoir transmis à Pascal Doll et aux Arnouvillois une ville bien équipée, peu endettée, avec des finances très saines et un cadre de vie de qualité. Je suis très fier de la note de 19/20 que le site indépendant des contribuables associés avait décerné à la ville lorsque j'ai démissionné de mon mandat de Maire en 2015. Fier également d'avoir mené à bien de nombreux projets pour nos enfants et pour nos jeunes : Maison de la Petite Enfance, Maison de la Jeunesse, soutien scolaire, écoles rénovées ou reconstruites, équipements sportifs modernisés. Fier d'avoir toujours épaulé les associations qui œuvrent pour le devoir de Mémoire et défendu la mémoire des martyrs arméniens et assyro-chaldéens, même face aux menaces que j'ai subies. Fier enfin d'avoir rendu à ma commune son nom originel : Arnouville.

// Et vos regrets ?

Ce ne sont pas seulement les miens, mais ceux de toute une génération d'élus de l'Est du Val d'Oise qui avaient choisi de travailler ensemble pour bâtir de magnifiques projets de développement de notre territoire, comme celui du Triangle de Gonesse. Nous n'avons jamais été écoutés et le Président de la République a finalement donné raison à une minorité d'opposants, même pas élus, en abandonnant Europacity. Quel gâchis ! Pire, on nous a imposé une intercommunalité démesurée qui ne fera qu'éloigner les habitants de ceux qui décident pour eux.

// La personnalité qui vous a le plus marqué ?

Sans hésitation, Nelly Olin, l'ancienne Maire de Garges. Cette femme exceptionnelle est devenue Ministre, non parce qu'elle était femme, mais parce qu'elle était compétente, dévouée et accessible. Même lorsqu'elle était Ministre, elle répondait le jour même à chacun de mes appels, pour m'aider dans ma mission de Maire. Les adjoints et conseillers municipaux qui m'ont accompagné dans un climat d'entente exemplaire, les agents communaux, fidèles et loyaux, les bénévoles de nos associations méritent également toute ma reconnaissance.

// Vos projets désormais ?

Je ne vais pas changer de vie. Je vais donner tout mon temps à mon épouse qui m'a accompagné avec bienveillance en acceptant beaucoup de sacrifices, à mes enfants, à mes amis. Arrêter une carrière d'élu local ne doit pas être un sacrifice, c'est un bonheur neuf, celui de vivre plus librement, sans contrainte. Après 44 ans de mandat et une mission qui me semble accomplie, il est temps.



L'expression des groupes politiques

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

Nouredine Maatoug, tête de liste d'un nouveau souffle pour Arnouville a quitté le conseil municipal et va se consacrer à d'autres challenges et nous le soutiendrons dans ces divers futurs projets. En remplacement nous accueillons Isabelle Boursier en tant que conseillère municipale dans notre groupe.

Le triangle de Gonesse connaît depuis quelques années une pluie de controverses entre l'abandon du projet Europacity et maintenant la possibilité de l'abandon de la seule gare du Val d'oïse du projet du Grand Paris sur les 68 lignes d'île de France.

C'est aussi le projet du terminal 4 qui est en passe d'être abandonné, le ministère de la transition écologique a annoncé avoir demandé aux ADP un nouveau projet plus respectueux de l'environnement. Des nouvelles infrastructures sur notre secteur peuvent entraîner et favoriser de nouveaux emplois pour nos jeunes. Nous souhaitons entendre vos besoins et demandes sur notre adresse mail de groupe : unnoouveausouffle95400@gmail.com. Nous ne manquerons pas de vous écouter et de faire remonter vos remarques.

Nos écoles maternelles et primaires ont été touchées par La COVID 19. Nous espérons que la rentrée scolaire se passe au mieux pour tous.

Nous tenons à féliciter tout particulièrement les trois commerces qui se sont installés récemment sur la rue Jean Jaurès et permettent une fréquentation plus attractive de cette rue.

Et nous souhaitons à tous les commerçants une reprise rapide et dynamique.

DIVERS GAUCHE

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR ARNOUVILLE

Marie-Christine Jalladaud,
06 24 71 50 52 - mcjalladaud@arnouville95.org

Pendant la campagne électorale, j'ai mis en avant la question sécuritaire. Aujourd'hui que constatons-nous ? Des attroupements récurrents près de la gare, des vendeurs à la sauvette qui mettent à mal les parcours des habitants d'Arnouville : sans tranquillité, pas de commerce, pas d'activité licite.

Mettre des caméras n'est pas la panacée, les Arnouillois doivent voir les policiers assurer l'ordre public. Où sont-ils ? Occuper à verbaliser les voitures ?

La sécurité est un travail quotidien, visible. Bien des Arnouillois me disent leur mécontentement et le peu d'écoute de l'actuelle équipe municipale, je me fais leur porte-parole.

RASSEMBLEMENT NATIONAL ARNOUVILLE MÉRITE MIEUX

David Diril
06 18 91 97 14 - ddiril@arnouville95.org

TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE

Le printemps 2021 sera-t-il le printemps d'un retour à la vie normale ? C'est le vœu que nous formons alors que nous venons de franchir le cap symbolique d'une année de crise sanitaire.

La campagne de vaccination s'accélère enfin et notre message est clair : protégez-vous, protégez les autres, faites-vous vacciner.

Il est difficilement admissible qu'après des mois et des semaines de polémiques sur les retards pris en matière de vaccination, des voix et des comportements marginaux bénéficient encore de la caisse de résonance de certains médias et le canal parfois pernicieux des réseaux sociaux pour contester le principe même de la vaccination, y compris au sein des personnels soignants, à l'hôpital notamment.

Les théories du complot qui alimentent les polémiques de toutes sortes ne nous sortent jamais de cette crise sans précédent. Pour une fois, faisons confiance aux médecins et aux chercheurs qui ont accompli un effort sans précédent pour créer ces vaccins et améliorer le traitement de la Covid 19. Bref, ces femmes et ces hommes brillants et discrets qu'on ne voit jamais sur les plateaux de télévision mais qui agissent, dans le secret de leurs laboratoires, pour trouver les vraies solutions à cette pandémie.

L'équipe municipale est quant à elle au travail pour préparer ce retour à une vie normale tant attendue. Nous avons notamment finalisé l'important projet de reconstruction et d'extension des écoles Jean Monnet et Anna Fabre qui permettra de faire face, dans les six années à venir, à l'augmentation des effectifs. La réussite éducative de nos enfants demeure la première des priorités de votre équipe municipale. Avec les services municipaux, nous faisons également preuve d'inventivité pour mettre en place de nouveaux programmes d'animation et d'activités pour relancer au plus vite la vie sociale de notre ville.

Ce magazine met également en lumière le travail quotidien accompli par nos forces de sécurité, Police nationale et Police municipale. Les deux sont confrontées à une délinquance qui repousse sans cesse les barrières de la Loi, mais également à des phénomènes d'incivilité qui malheureusement sont le fait d'un plus grand nombre. Tel est le résultat d'un demi-siècle de contestation et d'affaiblissement du principe d'autorité de l'État dont les conséquences atteignent notre vie quotidienne.

Arnouville reste toutefois une ville relativement tranquille, car le Maire, soutenu par l'ensemble de l'équipe municipale, a toujours assumé un principe de fermeté face aux minorités qui ont choisi de ne jamais respecter les règles communes. Plutôt que de critiquer le travail de nos policiers, nous choisissons de les soutenir et de les encourager dans leurs difficiles missions.

Il nous tarde de pouvoir en discuter avec vous dans le cadre de nos rencontres de quartier qui reprendront dès que la situation sanitaire le permettra. Nous vivons par ailleurs dans la même ville. Vos problèmes sont aussi nos problèmes.

Nous restons à votre écoute. Il nous tarde de retrouver le rythme habituel de nos animations locales pour vous retrouver et réussir avec vous l'avenir d'Arnouville. Dans l'attente, prenez soin de vous et des autres.

POUR LE GROUPE MAJORITAIRE "RÉUSSIR ARNOUVILLE"
Claude Fernandez-Veliz

CARNET

// Naissances

OCTOBRE 2020

Nourou Soukouna, Issah Faisal, Guney Yenen, Naïa Ermagan, Ali Sow, Ambre Das Neves Dos Santos, Anaïs Fidan, Maryon Birlay, Lyam Jeerasoo, Kailann Lefebvre, Mila Derohannessian

NOVEMBRE 2020

Adam Bahi, Nora Çolak, Larine Kaygalak, Louise Citerne, Milan Ala, Caroline Ohandza Zoa, Milann Onkol, Imran Barhil, Esma Mutalib, Daryl Demir, Harun Yildirim, Nadir Belkadi, Miran Cabuk, Zeyna Niakaté

DÉCEMBRE 2020

Adam Tshimanga, Ayaan Rasool, Ladji Kante, Nil Gumus, Aymen Halfaoui, Milann Büyükcak, Khushnoor Singh, Khady Sambe, Naya Mohamad, Maylisse Yahiaoui, Elya Dagli, Ewan Boulay, Chloé Lanmadoucelo, Haroun Mebarek, Pauline Nicolas Italien, Rojda Turgut

JANVIER 2021

Rehmat Singh, Sacha Mpembele Kimbembé, Amrit Singh, Kandha karian, Nayirie Gundes, Anna Buriez Boavista, Maëlys Correia Fernandes, Ali Camara, Isra Sehhouli, Avedis Ekmen, Christian Altindagolu, Aya Bahou, Kadja Camara, Andréas Kilanda, Lenny Souchet, Aas Gözetlik, Ali Kaya

La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

// Mariages

NOVEMBRE 2020

Jonathan Bedjaï / Jennifer Sabaa

DÉCEMBRE 2020

Nassim Azzouz / Kamara Sassi
Richard Nguyen / My Huong Luu
Richard Lambert / Leslie Flower
Dimitri Beigbedder / Azzouha Oublal

JANVIER 2021

Serop Janjikian / Stéphanie Van Laar
Christophe Durand / Yonca Cilgi

La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

// Décès

OCTOBRE 2020

Rafiq Mohammad, Ginette Poirier veuve Cadeilhan, Monia Gabsi, Rémi Lakomy, Zonggao Xu, Fernand Naeyaert, Gisèle Dehenne épouse Mordret, Jeannine Nang, François Ramos, Paulette Petit veuve Labre, Zdenka Kurtovic veuve Smodlaka, Hami Diril veuve Ide, Fernand Abos, Christiane Lenain veuve Morvan, Marie Tatikian veuve Movsessian, Thi-Xe Nguyen veuve Luong, Joseph Kessedjian

NOVEMBRE 2020

Rose Altounian veuve Kaldjian, Jean-Pierre Bokongo, Reda Chebhouni, Madeleine Millot veuve Gautier, Zohra Brahimi veuve Ben Brahim, Pierre Sanson, Ibrahim Dogan, Medine Yildiz veuve Albayrak, Ginette Lacombe veuve Issaad, Olga Toutlouyan veuve Chahbazian, Artémise Nicolas veuve Michel, Hemi Ergin veuve Orcen, Michel Lasne, Régine Dall'acqua, Edouard Wolanski, Mireille Macias épouse Fèvre, Colette Lesage épouse Billy

DÉCEMBRE 2020

Claude Fèvre, Irène Noïa veuve Frémont, Lilah Benadjouadi, Elie Tordjman, Marie Roux veuve Chasselin, Edmée Leclercq veuve Léautier, Rekia Kerdouci veuve Chelghaf, André Cuvelliez, André De Bock, Ruth Wilhelm veuve Lavergne, Gilbert Cuvillier, Roger Tissier, Suzanne Fournier, Paulette Groult veuve Deligne

JANVIER 2021

Jacques Ragot, Danièle Guerrier veuve Marquet, José Artilheiro Dos Santos, Bernard Bouvier, Paulette Saïd veuve Bacry, Pia Tapparo veuve Looten, Joseph Degiorgis, Selva Lebon, Hélène Pajak veuve Louis, Georges Sahinoglu, Dense Millé veuve Pétremant

La Ville présente ses sincères condoléances aux familles.

SERVICES
AUX
SENIORS

MINI
bus
MAXI
service



SERVICE MUNICIPAL DE TRANSPORT À LA DEMANDE*
GRATUIT POUR LES + DE 65 ANS : CENTRES COMMERCIAUX,
RENDEZ-VOUS MÉDICAUX & ADMINISTRATIFS

Navette spéciale "marché" le jeudi matin (horaires et arrêts sur le www.arnouville95.fr)

*Inscription préalable obligatoire au minimum 48h à l'avance.

RENSEIGNEMENT & RÉSERVATION
AUPRÈS DU CCAS

01 34 45 97 06